Le procès d'Éric Zemmour devrait être reporté et pourrait avoir lieu durant la campagne présidentielle (Màj : 17 novembre)

09/09/2021 à 21h24



09/09/2021

Éric Zemmour était aussi convoqué mercredi devant le tribunal pour avoir mis en cause les migrants mineurs, qu'il avait qualifiés de « voleurs » et d'« assassins » sur CNews en septembre 2020.

Ce procès a finalement été renvoyé au 17 novembre.

Ouest-France

07/09/2021

Avant son possible dîner avec Marine Le Pen, un rendez-vous moins ragoûtant attend Éric Zemmour. Mercredi 8 septembre, l'éditorialiste de droite radicale doit être jugé au tribunal de Paris pour « provocation à la haine raciale » et « injure raciale ». En cause, des propos tenus à l'antenne de la chaîne

CNews (groupe Canal +), où il officie chaque semaine. Sur le plateau de « Face à l'info », le 29 septembre 2020, à heure de grande écoute, le polémiste éructait au sujet des mineurs étrangers isolés : « Ils n'ont rien à faire ici, ils sont voleurs, ils sont assassins, ils sont violeurs, c'est tout ce qu'ils sont, il faut les renvoyer et il ne faut même pas qu'ils viennent. »

[…] Mais en toute vraisemblance, et selon plusieurs sources judiciaires, le procès sera reporté.

Car, selon nos informations, ce ne sont pas moins de 38 parties civiles qui se sont constituées depuis : avant tout des associations antiracistes, mais aussi… des conseils généraux de plusieurs départements, à qui revient la gestion des mineurs isolés. Tous demandent réparation. Une affluence telle qu'il sera impossible de la gérer sur la seule après-midi initialement prévue par le tribunal. […]

Marianne

> *Face à un afflux inattendu de parties civiles, le procès d'Éric Zemmour devrait être reporté. Le polémiste, qui nourrit avec des clients d'oeil appuyés la rumeur de sa candidature en 2022, pourrait donc se retrouver au tribunal en pleine campagne https://t.co/00HyITVbUN*
>
> *— Paul Conge (@paulcng) September 7, 2021*